



BASSINS

Bassins. Le 30 juin 2015

PREAVIS n° 6/2015

Préavis municipal relatif à la modification du règlement communal

pour l'utilisation du camping du Jubillet.

Municipale responsable : Patricia Rama

Préambule :

Le règlement communal concernant le camping du Jubillet a été établi en 1983 et certains points sont obsolètes.

Depuis plusieurs années les locataires ont émis des réserves au sujet de la politique tarifaire pratiquée par la commune. En effet, la notion de forfait annuel par place ne leur semblait pas logique et égalitaire.

Réflexions et corrections pour chaque point :

Le règlement communal de 1983 concernant le camping du Jubillet attribuait à chaque parcelle du camping le même montant de location. Ce qui pouvait sembler équitable sur le plan établi à l'époque ne l'est plus actuellement et certains locataires ont relevé ce fait.

La municipalité a mandaté M. Amaury Annen afin d'établir un nouveau plan de situation et de procéder à une mesure de la superficie de chaque parcelle grâce aux bornes existantes. Il apparaît en effet des différences importantes entre la plus petite (140 m²) et la plus grande (305 m²).

Nous avons donc, d'après le tarif actuel des locations, soit 764 francs/parcelle à l'année, compté un prix au m² et reporter cette mesure à chaque parcelle.

D'autre part, le point 4.3 concernant l'évacuation des déchets, ne prend pas en compte l'installation de la déchetterie et de son fonctionnement actuel.

Le règlement précédent faisait mention au point 4.3 que les déchets devaient être déposés au battoir entre dimanche soir et lundi matin.

Cette mesure n'est plus d'actualité puisque nous avons une déchetterie et que chaque campeur a reçu une carte pour y entrer. Il est soumis au règlement communal sur la gestion des déchets.

La Municipalité a pu constater que les campeurs avaient tendance à s'étendre dans la zone forêt et ceci malgré plusieurs remarques.

Nous avons ajouté au règlement cette mention tout en rappelant qu'il faut se référer à la législation forestière.

Conclusion :

En fonction des explications données par la Municipalité, il est demandé au conseil communal de Bassins

Vu le préavis municipal n°6/15 du 30 juin 2015,

Où les conclusions des rapports des commissions des finances et forêts et alpages,

Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

d'accepter la modification du règlement communal datant de 1983 concernant l'utilisation du camping du Jubillet.

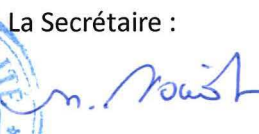
Municipalité de Bassins

Le Syndic :



Didier Lohri

La Secrétaire :



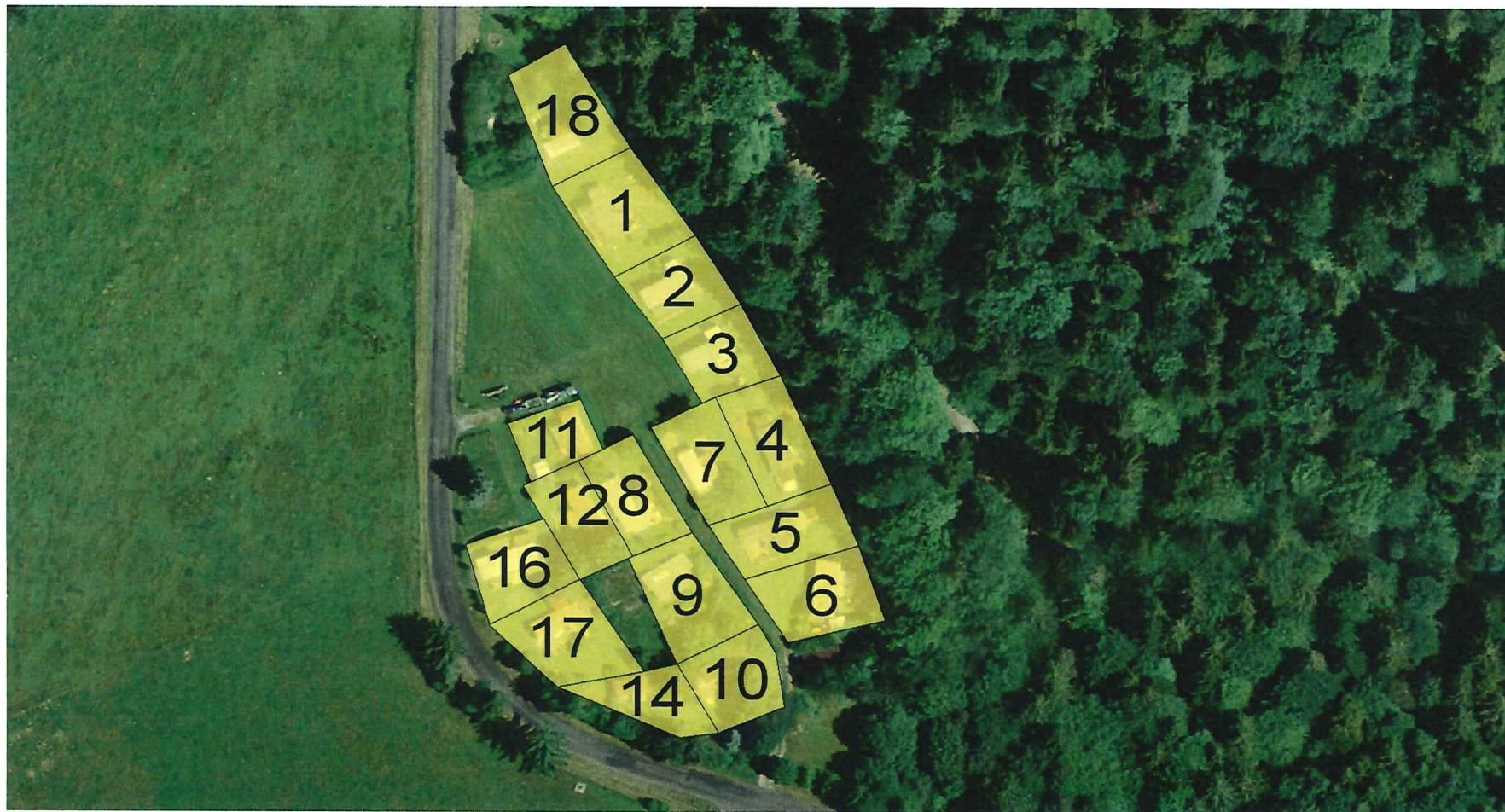
Monique Noiro



Annexes : tableau comparatif des surfaces

Plan des emplacements

ANNEXE N°2 AU PREAVIS 6/15



ANNEXE N° 1 AU PREAVIS 6/15



Surface du camping municipal de Bassins

relevé du : 05.06.2015

inf_NoRefe	inf_Surfac	SHAPE_Leng	SHAPE_Area	Long 1	Long 2	Moy. (Long)	larg 1	larg 2	Moy. (Larg.)	Surface	Surface facturable	prix location actuelle	nveau prix
1	307.00	70.71	306.95	19.80	19.80	19.80	15.10	15.80	15.45	306	305	764	1018
2	221.00	59.56	220.63	14.10	14.10	14.10	15.80	15.00	15.40	217	220	764	735
3	206.00	57.84	206.13	15.00	13.80	14.40	15.00	13.80	14.40	207	205	764	685
4	254.00	67.09	254.10	21.60	20.20	20.90	11.70	11.50	11.60	242	245	764	818
5	253.00	66.64	252.82	19.50	21.70	20.60	12.50	12.20	12.35	254	255	764	852
6	260.00	65.66	259.98	19.50	16.90	18.20	13.80	14.00	13.90	253	255	764	852
7	243.00	65.59	243.30	20.20	19.30	19.75	9.50	10.00	9.75	193	195	764	651
8	219.00	62.41	218.63	21.00	20.40	20.70	9.80	10.60	10.20	211	210	764	701
9	285.00	69.22	285.05	20.00	19.30	19.65	10.60	15.00	12.80	252	255	764	852
10	222.00	58.77	221.56	14.40	14.70	14.55	12.80	15.00	13.90	202	205	764	685
11	144.00	48.42	144.50	12.90	13.70	13.30	10.50	11.00	10.75	143	140	764	468
12	188.00	58.80	188.22	20.40	19.50	19.95	9.90	10.30	10.10	201	200	764	668
14	183.00	64.55	183.16	21.80	6.50	14.15	22.80	14.50	18.65	264	200	764	668
16	226.00	60.66	226.11	13.20	17.10	15.15	11.50	14.10	12.80	194	195	764	651
17	278.00	68.87	277.77	18.80	16.60	17.70	17.40	15.40	16.40	290	290	764	969
18	285.00	70.27	285.79	22.00	21.00	21.50	11.00	15.40	13.20	284	285	764	952

TOTAL 3'714 3'660 12'224 12225

prix au m2 3.29 3.34